



An 1861.

ACTES DE L'ETAT CIVIL.

Commune de St. André de Cubzac

Arrondissement du Tribunal de 1.^{re} instance de
BORDEAUX.

Registre des Naissances.

d
NOTA. MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes, et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur impérial. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge-commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code Napoléon, coté et paraphé le présent registre, contenant *Vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune d *St. André de Cubzac* pendant l'an 1861.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1860.

J. Raynaud

11: 1
du 3 Janvier 1861



Marie Turet

Du trois Janvier mil huit cent soixante un, à midi.

Acte de naissance de Marie Turet, née hier à neuf heures du soir, à Fonboudeau, dans cette commune, fille légitime de Jean Turet, carrier, âgé de trente neuf ans, et de Marie Biguerie, sans profession, âgée de trente neuf ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Jean Argouet Sabotier, âgé de quarante ans, second témoin, Arnaud Belleu, maçon, âgé de quarante sept ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer, constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

11: 2.
du 12 Janvier 1861
Gabriel Berniard

Du douze Janvier mil huit cent soixante un, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Gabriel Berniard, né hier à quatre heures du soir, à Serret dans cette commune, fils légitime de Charles Berniard cultivateur, âgé de trente huit ans, et de Marguerite Durcau, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, François Lachatre Propriétaire âgé de quarante huit ans, second témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé de vingt quatre ans, habitants de cette commune, et ont signé après lecture. Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Lachatre
Gontier

J. Bellouard

N^o 3
du 19 Janvier 1860
Jean Vigé

Du dix neuf Janvier mil huit cent soixante
un, à dix heures du matin
Acte de naissance de Jean Vigé, né ce jour
à six heures du matin, dans le bourg de la Chapelle
de François Vigé, marié, âgé de trente deux ans
et de Marie Perilleux, sans profession, âgée de
vingt sept ans, mariés et habitants de cette
commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu
être masculin.

Premier témoin, Gabriel Gontier, sabotier, âgé de
cinquante six ans, second témoin, Jean Costre,
sabotier, âgé de quarante un ans, habitants de
cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
contente suivant la loi, par moi, Jean Lejolle
Bellouard, marié de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gontier, Costre, Bellouard
François Vigé

N^o 4
du 19 Janvier 1860
Pierre Viaud
enfant naturel

Du dix neuf Janvier mil huit cent soixante
un, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Pierre Viaud, né hier
à six heures du matin, dans le bourg, fils
naturel de Marie Viaud, sans profession,
âgée de vingt ans, et de Pierre Viaud
Le dit Marie Viaud, a déclaré reconnaître
pour son enfant naturel, le dit Pierre Viaud
et vouloir qu'il porte désormais le nom de
Viaud, qui est le sien.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Gabriel Gontier, sabotier, âgé de
vingt quatre ans, second témoin, Jean Jacques
Allant, forblantier, âgé de cinquante ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le dit Marie Viaud, et ont signé après lecture
contente suivant la loi, par moi, Jean Lejolle
Bellouard, marié de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gontier, Allant, Bellouard
Pierre Viaud

N^o 5
du 20 Janvier 1860



Du vingt Janvier mil huit cent
soixante un, à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Marie Françoise
Annita Loguay, née le dix huit de ce mois
à onze heures du matin, dans le bourg, fille
légitime de Jean Loguay, propriétaire,
âgé de cinquante quatre ans, et de Marie
Aviclé, veuve, sans profession, âgée de
trente huit ans, mariés et habitants de cette
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, François Lechatre, Propriétaire
âgé de quarante huit ans, second témoin, Jean
Jacques Xavier Allant, forblantier, âgé de
cinquante ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après
lecture.

Contente suivant la loi, par moi, Jean Lejolle
Bellouard, marié de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil, après lecture un mot rayé
je Loguay Lechatre Bellouard

N^o 6
du 22 Janvier 1860
Jean Baptiste
Aurelien Dupuy

Du vingt deux Janvier mil huit cent soixante
un, à midi
Acte de naissance de Jean Baptiste Aurelien
Dupuy, né le dix neuf de ce mois, à cinq heures
du soir, dans le bourg, fils légitime de Bernard
Dupuy, marchand, âgé de trente sept ans, et de
Thérèse Camille Dubedat, sans profession, âgée
de dix neuf ans, mariés et habitants de cette
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Germain Gabard, serrurier, âgé
de quarante ans, second témoin, Emile Lafargue
charbon, âgé de trente ans, habitants de cette
commune. Sur la réquisition et présentation à
nous faite par le père de l'enfant, et ont signé
après lecture.

Contente suivant la loi, par moi, Jean Lejolle
Bellouard, marié de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gabard, Dupuy, Lafargue, Bellouard

N^o 7
du 29 Janvier 1861
Jeanne Lafargue

Du vingt deux Janvier mil huit cent soixante
un, à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jeanne Lafargue, née
le vingt de ce mois, à dix heures du soir, dans
le bourg, fille légitime d'Emile Lafargue charbon-
nier, âgé de trente ans, et de Jeanne Lafette, sans
profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et
habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Honoré Desbordes serrurier, âgé
de trente cinq ans, second témoin, Auguste Magnard
cafetier, âgé de quarante six ans, habitants
de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, par moi Jean Leypold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Lafargue Desbordes, Bellouard
Bellouard

N^o 8
du 29 Janvier 1861
Clie Briès

Du vingt neuf Janvier mil huit cent
soixante un, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Clie Briès, née hier
à dix heures du soir, à Fomboudecq, dans cette
commune, fille légitime de François Briès
cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Jeanne
Alouinnet, sans profession, âgée de vingt cinq
ans, mariés et habitants de cette Commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Pierre Alouinnet, tui lier, âgé
de cinquante six ans, second témoin, François
Cours, journalier, âgé de cinquante trois ans,
habitants de cette Commune.

Marié à Fomboudecq
le vingt deux juillet
mil huit cent soixante un
Marie Perrier
le vingt sept juillet
mil huit cent soixante un
F. le Maire

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne
avoir signé après lecture
constatée suivant la loi, par moi Jean Leypold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Bellouard

N^o 9
du 2 Février 1861



Jeanne Lagarde

Du deux Février mil huit cent
soixante un, à quatre heures de l'après midi
Acte de naissance de Jeanne Lagarde, née ce
jour, à deux heures du soir, au Bonith,
dans cette commune, fille légitime d'Antoine
Lagarde cultivateur, âgé de trente deux ans,
et de Jeanne Bourricaud, sans profession,
âgée de dix huit ans, mariés et habitants de
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Bourricaud, cultivateur,
âgé de quarante sept ans, second témoin, Thomas
Gasténil cultivateur, âgé de trente sept ans,
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous
faite par le père de l'enfant, et ont déclaré
ne avoir signé après lecture.
constatée suivant la loi, par moi Jean Leypold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Bellouard

N^o 10
du 8 Février 1861
Jeanne Marguerite
Octavie Mirau

Du huit Février mil huit cent soixante
un, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Marguerite
Octavie Mirau, née ce jour, à cinq heures du
matin, dans le bourg, fille légitime de Charles
Mirau marchand, âgé de trente six ans, et
de Marie Muelled, sans profession, âgée de
trente cinq ans, mariés et habitants de
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Gabriel Pontier, sabotier,
âgé de vingt quatre ans, second témoin, Pierre
Hautet instituteur, âgé de vingt huit ans,
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, par moi Jean Leypold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Mirau, Pontier, Bellouard

N^o 11
du 8 Février 1861
Marguerite
Pellouard

Du huit heures mil huit cent soixante un
à cinq heures du soir.
Acte de naissance de Marguerite Petit,
née hier à sept heures du soir à Calonge, dans
cette commune, fille légitime d'Armand Petit
cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de
Marguerite Ravet, sans profession, âgée de
vingt quatre ans, mariés et habitants de
cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Pierre Arguuet cultivateur, et
âgé de cinquante ans, Jean Bourcier
cultivateur, âgé de trente ans, habitants de
cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne
savoir signer après lecture
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Pellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil
approuvé un mot ruyé

J. Pellouard

N^o 12
du 9 Février 1861
Jeanne Audouin

Du neuf heures mil huit cent soixante un
à huit heures du soir.
Acte de naissance de Jeanne Audouin, née
le quatre de ce mois à huit heures du soir, au
Pit de Plagne, dans cette commune, fille légitime
de Jean Audouin tonnelier, âgé de trente ans,
et de Jeanne Robert, sans profession, âgée de
vingt sept ans, mariés et habitants de cette
commune.
Le sexe de l'enfant, a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Lambert marin, âgé de
trente deux ans, second témoin, Jean Robert
marin, âgé de vingt quatre ans, habitants de
cette commune, qui ont déclaré ne savoir signer.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, et a signé après lecture
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Pellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil
approuvé un mot ruyé

Audouin

J. Pellouard

N^o 13
du 11 Février 1861



Magdeleine
Cangina

Du onze Février mil huit cent
soixante un, à deux heures du soir.
Acte de naissance de Magdeleine Cangina
née hier à sept heures du matin, dans le
bourg fille légitime de Gaspard Cangina
pâtissier, âgé de quarante un ans, et de
Elisabeth Gicéon, sans profession, âgée de
vingt quatre ans, mariés et habitants de
cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, François Sachat, propriétaire
âgé de quarante huit ans, second témoin,
Jean Clotire Sabotier, âgé de quarante un ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Pellouard, maire de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil

Sachat Gicéon J. Pellouard
Clotire Cangina

N^o 14
du 12 Février 1861
Antoine Bourseau

Du douze Février mil huit cent soixante un,
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Antoine Bourseau
né hier, à une heure du matin à Seignan
dans cette commune, fils légitime de Jean
Bourseau cultivateur, âgé de quarante
deux ans, et de Jeanne Molliquet, sans
profession, âgée de trente six ans, mariés et
habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Louis Bestreud, cultivateur,
âgé de trente neuf ans, second témoin, Louis
Bonneau cultivateur, âgé de quarante ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture, le père a signé.
Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Pellouard, maire de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil

Bourseau

J. Pellouard

N^o 15
du 12 Février 1861
Jean Olivier

Du douze Février mil huit cent soixante un, à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Jean Olivier, né hier à six heures du soir à Corroport, dans cette commune fils légitime de Jean Olivier cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Marie Reynaud, sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, François Reynaud propriétaire, âgé de soixante trois ans, second témoin, Antoine Doris maçon, âgé de soixante deux ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, pour moi Jean Léopold Bellouard, maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N^o 16
du 13 Février 1861
Jean Allant

Du treize Février mil huit cent soixante un, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Jean Allant, né ce jour à neuf heures du matin, dans le bourg, fils légitime de Jean Jacques Xavier Allant fabricant, âgé de cinquante ans, et de Jeanne Elisabeth Guérin, sans profession, âgée de quarante quatre ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Pierre profusier, âgé de soixante quatre ans, second témoin, François Sachat propriétaire, âgé de quarante huit ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, pour moi Jean Léopold Bellouard, maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bellouard
F. Sachat
L. Bellouard

N^o 17
du 14 Février 1861
Marie Ponce



Du quatorze Février mil huit cent soixante un, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Marie Ponce, née hier à deux heures du matin, au chaussey, dans cette commune, fille légitime de Jean Ponce menuisier, âgé de trente trois ans, et de Marguerite Willier, sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Alexis Spérat charpentier, âgé de quarante ans, second témoin, Louis Broussier charpentier, âgé de quarante deux ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et a signé après lecture.
Constaté suivant la loi, pour moi Jean Léopold Bellouard, maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bellouard

N^o 18
du 14 Février 1861
Marie Rigole

Parattendant du sang un fœtus mil huit cent quatre, mort sur la réquisition de cette commune de Marie Rigole, semblé naissant et constaté suivant la loi, pour moi Jean Léopold Bellouard, maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ce jour.

Du quatorze Février mil huit cent soixante un, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Marie Rigole, née hier à une heure du matin au Bassac, dans cette commune, fille légitime de François Rigole cultivateur, âgé de quarante ans, et de Marguerite Bourricaud, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Bourricaud cultivateur, âgé de quarante sept ans, second témoin, Jean Donn cultivateur, âgé de quarante ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Constaté suivant la loi, pour moi Jean Léopold Bellouard, maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

L. Bellouard

N^o 19
 du 27 Février 1851
 de Jeanne Viguerie

Février mil huit cent soixante un, à deux heures du soir.
 Acte de naissance de Jeanne Viguerie, née hier à sept heures du soir, dans le Bourg, fille légitime de Isaac Viguerie, menuisier, âgé de trente ans, et de Marie Gouvernaud, sans profession, âgée de vingt huit ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Gabriel Gontier, laboureur, âgé de vingt quatre ans, second témoin, Raymond Gerber, propriétaire, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et une signé après lecture faite devant nous de la loi, par moi Jean Leopold Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Isaac Viguerie
 Gabriel Gontier
 Raymond Gerber
 Jean Leopold Bellouard

N^o 21
 du 27 Février 1851

Du vingt sept Février mil huit cent soixante un, à deux heures du soir.
 Acte de naissance de Pierre Ferdinand Boulay, né hier à dix heures du matin, dans le Bourg, fils légitime de Pierre Boulay, tinterier, âgé de quarante deux ans, et d'Anne Estivensard, sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Jacques Larrieu, allongé ferblantier, âgé de cinquante ans, second témoin, Clostre Jean, laboureur, âgé de quarante un ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et une signé après lecture faite devant nous de la loi, par moi Jean Leopold Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Ferdinand Boulay
 Jean Jacques Larrieu
 Clostre Jean
 Jean Leopold Bellouard



N^o 22
 du 6 Mars 1851

Du six Mars mil huit cent soixante un, à neuf heures du matin.
 Acte de naissance de Jean Baptiste Jeanty, né hier à six heures du soir, dans le Bourg, fils légitime de Etienne Jeanty, notaire, âgé de vingt huit ans, et de Petronille Baptistine Courvaud, sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, François Lachatre, propriétaire, âgé de quarante huit ans, second témoin, André Poché, vigneron, propriétaire, âgé de quarante cinq ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et une signé après lecture faite devant nous de la loi, par moi Jean Leopold Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Etienne Jeanty
 François Lachatre
 André Poché
 Jean Leopold Bellouard

N^o 22
 du 6 Mars 1851

Du six Mars mil huit cent soixante un, à neuf heures du matin.
 Acte de naissance de Françoise Bernateau, née hier à onze heures du matin, au Puyrat, dans cette commune, fille légitime de Jean Bernateau, cultivateur, âgé de trente ans, et de Jeanne Cassin, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Jean Boucheux, cultivateur, âgé de quarante deux ans, second témoin, Jean Mellier, cultivateur, âgé de quarante huit ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et une signé après lecture faite devant nous de la loi, par moi Jean Leopold Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Françoise Bernateau
 Jean Boucheux
 Jean Mellier
 Jean Leopold Bellouard

N^o 23
du 14 Mars 1861
Jean Baptiste
Noire

Du quatorze Mars mil huit cent soixante
un, à trois heures du soir,
Acte de naissance de Jean Baptiste Elvece
né hier à quatre heures du soir, dans le bourg,
fils légitime de Anand Elvece négociant, âgé
de quarante deux ans, et de Jeanne Nancy
Bellouard, sans profession, âgée de trente sept
ans, mariés et habitant de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, François Lachatre propriétaire
âgé de quarante huit ans, second témoin, Gabriel
Gouther laboureur, âgé de vingt quatre ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et visé, signé après lecture
Composé suivant la loi, par nous, Jean Lejude
Bellouard, Maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

J. Bellouard
Maire

N^o 24
du 18 Mars 1861
Paul
Chardavoine

Du dix huit Mars mil huit cent soixante
un, à trois heures du soir,
Acte de naissance de Paul Chardavoine
né ce jour à quatre heures du matin, à Paris
dans cette commune, fils légitime de Jean
Chardavoine propriétaire, âgé de trente quatre
ans, et de Jeanne Elie sans profession, âgée
de vingt quatre ans, mariés et habitants de
cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Christian Proct, propriétaire
âgé de quarante deux ans, second témoin, Jean
Joseph Belleville propriétaire, âgé de
trente deux ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous
faite par le père de l'enfant, et visé, signé
après lecture, excepté le père, qui a dû se faire
Composé suivant la loi, par nous, Jean Lejude
Bellouard, Maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

J. Bellouard
Maire

N^o 25
du 20 Mars 1861



Du vingt Mars mil huit cent soixante
un, à deux heures du soir,
Acte de naissance de Jeanne Lafont, née hier
à huit heures du matin, dans cette commune,
fille légitime de Jean Lafont cultivateur,
âgé de trente quatre ans, et de Jeanne
Brocard sans profession, âgée de trente deux
ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Pierre Duranant cultivateur
âgé de quarante un ans, second témoin,
Gabriel Durcan cultivateur, âgé de trente
deux ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous
faite par le père de l'enfant, et visé, déclaré
ne savoir signer après lecture.
Composé suivant la loi, par nous, Jean
Lejude Bellouard, Maire de St André de
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public
de l'Etat civil

Jeanne Lafont
Secrétaire
André de Cubzac
Premier témoin
Gabriel Durcan
Maire

J. Bellouard
Maire

N^o 26
du 20 Mars 1861

Du vingt Mars mil huit cent soixante un,
à trois heures du soir,
Acte de naissance d'Anne Marchais, née
à six heures du soir, aux Longuettes, dans
cette commune, fille légitime de Jean Marchais
cultivateur, âgé de vingt un ans, et d'Anne
Herve, sans profession, âgée de vingt huit ans,
mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Argouet laboureur, âgé de
quarante ans, second témoin, Anand Bellue
maçon, âgé de quarante sept ans, habitants de
cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et visé, déclaré ne savoir
signer après lecture.
Composé suivant la loi, par nous, Jean
Lejude Bellouard, Maire de St André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat
Civil

J. Bellouard
Maire

J. Bellouard
Maire

11° 27
 Du vingt un mars mil huit cent soixante
 un, à huit heures du matin.
 Acte de naissance de Jeanne Lafond, née ce
 jour à trois heures, fille légitime de Jean Lafond
 cette commune, âgé de vingt sept ans, et de Françoise
 Lemaire, son épouse, âgée de vingt un an,
 mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Raymond Gerbier, propriétaire
 âgé de cinquante ans, second témoin, François
 Lachatre, propriétaire, âgé de quarante huit
 ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
 Comstatié suivant la loi, par moi Jean Léopold
 Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Gerbier
 F. Lachatre
 J. Bellouard

11° 28
 Du vingt trois mars mil huit cent soixante
 un, à huit heures du matin.
 Acte de naissance de Pierre Bertrand Marie
 Marie Albert Coureau, né le vingt un de ce mois à deux
 heures du soir, dans le bûry, fils légitime de
 Marie Joseph Hector Coureau, vigneron de vin,
 âgé de vingt huit ans, et de Marguerite Destrichy
 son épouse, âgée de trente neuf ans, mariés
 et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Jacques Xavier Allant, ferb-
 -lantier, âgé de vingt six ans, second témoin,
 Gabriel Guinier sabotier, âgé de vingt quatre ans,
 habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, et ont signé après lecture
 Comstatié suivant la loi, par moi Jean Léopold
 Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Allant
 G. Guinier
 J. Bellouard

11° 29
 Du vingt sept mars mil huit cent
 soixante un, à trois heures du soir.



Acte de naissance de Jeanne Golier, née
 ce jour à cinq heures du matin, au château,
 dans cette commune, fille légitime de Jean
 Bertrand Golier cultivateur, âgé de
 trente ans, et de Jeanne Elanin, son
 épouse, âgée de trente un ans, mariés
 et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Alexis Spiéras charpentier
 âgé de quarante ans, second témoin, Jean
 Mullier, scribe de lang, âgé de cinquante
 cinq ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, et ont déclaré ne
 savoir signer après lecture
 Comstatié suivant la loi, par moi Jean Léopold
 Bellouard, Maire de St. André de Cubzac,
 faisant les fonctions d'officier public
 de l'Etat civil.

J. Golier

11° 30
 Du vingt huit mars mil huit cent soixante
 un, à onze heures du soir.
 Acte de naissance de Etienne Lemer
 à onze heures du soir, à Jean Fortin, dans
 cette commune, fils légitime de Joseph
 Lemer cultivateur, âgé de trente sept ans,
 et de Barbe Pétit, sans profession, âgée de
 trente deux ans, mariés et habitants de cette
 commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Fortin, propriétaire,
 âgé de quarante un ans, second témoin, Pierre
 Nazarene tonnelier, âgé de quarante quatre
 ans, habitants de cette commune, et ont signé
 après lecture
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer
 après lecture. Comstatié suivant la loi, par moi
 Jean Léopold Bellouard, Maire de St. André
 de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
 public de l'Etat civil.

E. Lemer

11° 31
 Du vingt huit mars mil huit cent soixante
 un, à onze heures du soir.
 Acte de naissance de Etienne Lemer
 à onze heures du soir, à Jean Fortin, dans
 cette commune, fils légitime de Joseph
 Lemer cultivateur, âgé de trente sept ans,
 et de Barbe Pétit, sans profession, âgée de
 trente deux ans, mariés et habitants de cette
 commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Fortin, propriétaire,
 âgé de quarante un ans, second témoin, Pierre
 Nazarene tonnelier, âgé de quarante quatre
 ans, habitants de cette commune, et ont signé
 après lecture
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer
 après lecture. Comstatié suivant la loi, par moi
 Jean Léopold Bellouard, Maire de St. André
 de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
 public de l'Etat civil.

E. Lemer

11° 32
 Du vingt huit mars mil huit cent soixante
 un, à onze heures du soir.
 Acte de naissance de Etienne Lemer
 à onze heures du soir, à Jean Fortin, dans
 cette commune, fils légitime de Joseph
 Lemer cultivateur, âgé de trente sept ans,
 et de Barbe Pétit, sans profession, âgée de
 trente deux ans, mariés et habitants de cette
 commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Fortin, propriétaire,
 âgé de quarante un ans, second témoin, Pierre
 Nazarene tonnelier, âgé de quarante quatre
 ans, habitants de cette commune, et ont signé
 après lecture
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer
 après lecture. Comstatié suivant la loi, par moi
 Jean Léopold Bellouard, Maire de St. André
 de Cubzac, faisant les fonctions d'officier
 public de l'Etat civil.

E. Lemer

71° 31
 Du premier avril mil huit cent soixante un, à huit heures du matin
 Acte de naissance de Théodore Louis Mandoux né hier à cinq heures du soir, à la Garosse, dans cette commune, fils légitime de Théodore Louis Alfred Mandoux, musicien au 3^e Régiment de ligne et de Catherine Lasserre, sans profession, âgé de vingt et un ans, demeurant à Bordeaux.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Pierre Gay cultivateur, âgé de quarante quatre ans, second témoin, Jean Denic hard cultivateur, âgé de quarante trois ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer sur la requête et présentation, et nous fait par le père de l'enfant, et a signé après lecture constaté suivant la loi par moi Jean Lespès Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 L. Bellouard
 Mandoux Alfred

71° 32
 Du deux avril mil huit cent soixante un, à cinq heures du soir.
 Acte de naissance de Claude Lafaye, né ce jour à deux heures du soir, dans le bourg, fils légitime de Mathieu Lafaye, scienc. de bois, âgé de vingt un ans, et de Marie Bellouard, profession, âgée de dix sept ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Despreaux aubergiste, âgé de soixante deux ans, second témoin, Pierre Boe remaillier, âgé de quarante trois ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer sur la requête et présentation, et nous fait par le père de l'enfant, et a signé après lecture constaté suivant la loi, par moi Jean Lespès Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 Lafaye Mathieu L. Bellouard

71° 33
 Du six avril mil huit cent soixante un, à neuf heures du matin
 Acte de naissance de Jean Lafogues, né hier à quatre heures du soir, à Plagne, dans cette commune, fils légitime de Jean Lafogues, charpentier, âgé de vingt six ans, et de Marie Blag de Marie Bellouard, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Moreau cultivateur, âgé de cinquante trois ans, second témoin, Gabriel Durcau cultivateur, âgé de trente ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer sur la requête et présentation, et nous fait par le père de l'enfant, et a signé après lecture constaté suivant la loi, par moi Jean Lespès Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 Lafogues Jean L. Bellouard

71° 34
 Du trois avril mil huit cent soixante un, à six heures du soir.
 Acte de naissance de Jean Bourricaud, né ce jour à quatre heures du soir, à Calonge, dans cette commune, fils légitime de Jean Bourricaud cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de Catherine Bernon, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Etienne Charriole, cultivateur, âgé de cinquante quatre ans, second témoin, Jean Peyroulet cultivateur, âgé de trente quatre ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer sur la requête et présentation, et nous fait par le père de l'enfant, et ont signé après lecture constaté suivant la loi, par moi Jean Lespès Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 Bourricaud Jean L. Bellouard
 Peyroulet Jean Pierre Charriole



N^o 35

Des premiers Mai mil huit cent soixante un, à cinq heures et demie du soir. Acte de naissance de Pierre Boyer, né ce jour à deux heures du soir, à Milton, dans cette commune, fils légitime de Pierre Boyer propriétaire, âgé de trente sept ans, et de Marguerite Estienne Nicot, sans profession, âgée de vingt un an, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, François Sachatre propriétaire, âgé de quarante huit ans, second témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé de vingt quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture constatée suivant la loi, par moi Jean Lejeune Bellouard maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Boyer Sachatre
Gontier Sabotier
J. Bellouard

N^o 36

du 11 mai 1861. Du 11 mai mil huit cent soixante un, à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Jean Bergeon, né le trois de ce mois, à quatre heures du soir, dans le boyau, fils légitime de Julien Bergeon boucher, âgé de vingt six ans, et de Françoise Signal, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé de cinquante six ans, second témoin, Raymond Gorbier propriétaire, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture constatée suivant la loi, par moi Jean Lejeune Bellouard maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Bergeon Gorbier
J. Bellouard

N^o 37

du 7 mai 1861



du 7 mai mil huit cent soixante un, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Desbordes née le cinq de ce mois, dans le boyau, fille légitime de Pierre Desbordes serrurier, âgé de trente cinq ans, et de Jeanne Lafette, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Auguste Maynard cafetier, âgé de quarante six ans, second témoin, Jean Clotire Sabotier, âgé de quarante un an, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture constatée suivant la loi, par moi Jean Lejeune Bellouard maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Desbordes
Clotire Sabotier
J. Bellouard

le deux janvier mil huit cent soixante et un

N^o 38

du 11 mai 1861

Antoine Bourseau

du onze mai mil huit cent soixante un, à huit heures du matin.

Acte de naissance de Antoine Bourseau, né le huit de ce mois, à Fourbudeau, dans cette commune, à huit heures du matin, fils légitime de François Bourseau sabotier, âgé de trente huit ans, et de Marie Faure, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, Jean Argonet sabotier, âgé de quarante ans, second témoin, Arnaud Bellouard maçon, âgé de quarante sept ans, habitant de cette commune, lesquels ont déclaré, ainsi que le père de l'enfant, ne savoir signer.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture constatée suivant la loi, par moi Jean Lejeune Bellouard maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

71° 39
du 17 Mai 1861
Jeanne Merlet

Du quatorze Mai mil huit cent soixante un, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Merlet, née hier à onze heures du matin, à Roussillon, sur la commune, fille légitime de Jean Merlet cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Marie Bergion, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Grand cultivateur, âgé de quarante six ans, second témoin, Jean Gentier cultivateur, âgé de quarante huit ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et nous déclaré ne savoir signer après lecture.

Constaté suivant l'avis, par moi Jean Léopold Belloward maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Belloward

71° 40
du 16 Mai 1861
Jean Claude Griffard

Du seize Mai mil huit cent soixante un, à dix heures du soir.
Acte de naissance de Jean Claude Griffard, né ce jour à midi, dans le bourg, fils légitime de Alphonse Griffard, ouvrier en poterie, âgé de trente neuf ans, et de Marguerite Lescille, sans profession, âgée de trente un ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Pierre Cougier, fabricant de poteries, âgé de cinquante sept ans, second témoin, Léonard Rimailho, marchand, âgé de cinquante neuf ans, habitants de cette commune, et ont signé après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et a déclaré ne savoir signer.

Constaté suivant l'avis, par moi Jean Léopold Belloward maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Rimailho
Cougier
J. Belloward

72° 41
du 20 Mai 1861



Oscar Pierre Bernier

Du vingt Mai mil huit cent soixante un, à dix heures du matin.
Acte de naissance d'Oscar Pierre Bernier, né le dix huit de ce mois à onze heures du soir, dans le bourg, fils légitime de Jean Ernest Bernier charcutier, âgé de vingt huit ans, et d'Elisabeth Laurent, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Raymond Gerlier, papivier, âgé de cinquante ans, second témoin, François Lachatre Propriétaire, âgé de quarante huit ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture le notaire suivant la loi, par moi Jean Léopold Belloward, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Bernier Lachatre
Gerlier
Belloward

72° 42
du 31 Mai 1861
Louis Martin Boucheux

Du trente un Mai mil huit cent soixante un, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Louis Martin Boucheux, né hier à dix heures du matin, dans le bourg, fils légitime de Georges Boucheux, fabricant de chapeaux, âgé de quarante ans, et de Catherine Cayrol, sans profession, âgée de trente ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Martin maçon, âgé de cinquante trois ans, second témoin, Jean Pierre Forgeron, âgé de soixante ans, habitants de cette commune, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant qui a signé. Le notaire constaté suivant l'avis, par moi Jean Léopold Belloward, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Boucheux
Belloward

N^o 43
du 9 Juin 1861
Charles Pauline
Gréhee

Du neuf Juin mil huit cent soixante un, à
dix heures du matin.
Acte de naissance de Marie Pauline Gréhee
née le sept de ce mois à trois heures du matin, dans
le bourg, fille légitime de Jean Baptiste Joseph
Gréhee, propriétaire, âgé de trente trois ans, et
de Marie Basard, sans profession, âgée de
vingt six ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Vincent Mallard, marié, âgé
de cinquante quatre ans, second témoin,
Ple Potet propriétaire, âgé de cinquante
cinq ans, habitants de cette commune et
ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant qui a signé
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
Belleward maire de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Gréhee

J. Belleward

N^o 45
du 17 Juin 1861



Jeannette Sallé

Du dix sept Juin mil huit cent soixante
un, à sept heures du soir.
Acte de naissance de Jeannette Sallé, née ce jour
à six heures du matin, à Belleward dans cette
commune, fille légitime de Jean Sallé tonnelier
âgé de vingt deux ans, et de Jeanne Reynaud
sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et
habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Melchior Pierre, cultivateur, âgé de
vingt cinq ans, second témoin, Laurent Olivier
cultivateur, âgé de vingt six ans, habitants de
cette commune, et ont déclaré ne savoir signer.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, qui a signé après lecture
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
Belleward, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

Sallé

J. Belleward

N^o 44
du 17 Juin 1861
Joseph Pierre
Duranthon

Du dix sept Juin mil huit cent soixante un,
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Joseph Pierre Duranthon
né le quinze de ce mois à six heures du matin
dans le bourg, fils légitime de Pierre Eugène
Duranthon, propriétaire, âgé de quarante un
ans, et de Marie Adélaïde St. Gicq, sans
profession, âgée de trente trois ans, mariés et
habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Gabriel Gentier scutier, âgé
de vingt quatre ans, second témoin, Jean Clément
scutier, âgé de quarante un ans, habitants de cette
commune, et ont signé après lecture.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant qui a signé
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
Belleward maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil

J. Duranthon

J. Belleward

N^o 46
du 22 Juin 1861
Jean Soular

Du vingt deux Juin mil huit cent soixante
un, à neuf heures du matin
Acte de naissance de Jean Soular, né hier à
trois heures du matin, dans le bourg, fils légitime
de Jean Soular charbon, âgé de trente six ans
et de Jeanne Allain, sans profession, âgée de
trente cinq ans, mariés et habitants de cette
commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Frembert charbonnier, âgé
de quarante deux ans, second témoin, Louis
Grolles charbonnier, âgé de trente cinq ans,
habitants de cette commune, et ont déclaré ne
savoir signer après lecture.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, qui a signé
Constaté suivant la loi, par moi Jean Lejeune
Belleward, maire de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil

Soular Jean

J. Belleward

N^o 47
 du 26 Juin 1861
 Jean Gachet
 Du vingt quatre Juin mil huit cent soixante un,
 à quatre heures du soir,
 acte de naissance de Jean Gachet, né le vingt
 deux de ce mois à une heure du matin, dans le
 bourg, fils légitime d'Auguste Gachet, forgeron
 âgé de vingt huit ans, et de Catherine Riaux
 sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés
 et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Pierre Brucstey propriétaire,
 âgé de soixante trois ans, Second témoin,
 Alexis Spérac charretier, âgé de quarante ans,
 habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant et ont déclaré ne
 savoir signer après lecture, le père a signé.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
 Bellouard Maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 Gachet
 J. Bellouard

N^o 48
 du 27 Juin 1861
 Antoine Pauton
 Du vingt sept Juin mil huit cent soixante un,
 à onze heures du matin.
 acte de naissance d'Antoine Pauton,
 né hier à dix heures du matin, dans le bourg,
 Pauton fils légitime de Pierre Alexis Pauton employé
 des chemins de fer, âgé de trente sept ans, et
 de Jeanne Danguet sans profession, âgée de trente
 cinq ans, mariés et habitants de Bordeaux.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Antoine Donis marchand de bois,
 âgé de quatre vingt quatre ans, Second témoin,
 François Gachet propriétaire, âgé de quarante
 huit ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par
 la dame veuve Petit sage femme, à St. André de
 Cubzac, et ont signé après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
 Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 Donis fils
 J. Bellouard

N^o 49
 du 29 Juin 1861
 Marie Rigole
 Du vingt neuf Juin mil huit cent
 soixante un, à huit heures du matin
 acte de naissance de Marie Rigole, née hier
 à deux heures du matin, au Cadras, dans cette
 commune fille légitime de Jean Rigole
 cultivateur, âgé de quarante deux ans et de
 Jeanne Robert cultivateuse, âgée de trente
 trois ans, mariés et habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Jean Meynard cultivateur,
 âgé de quarante un ans, Second témoin, François
 Berteau cultivateur, âgé de quarante trois
 ans, habitants de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant et ont déclaré ne savoir
 signer après lecture.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
 Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 J. Bellouard

N^o 50
 du 13 juillet 1861
 Pierre Prince
 Du treize juillet mil huit cent soixante
 un, à six heures du soir.
 acte de naissance de Pierre Prince, né hier
 à midi, dans le bourg, fils légitime de
 Barthélemy Prince facteur, âgé de vingt
 huit ans, et de Marie Adèle Labat, sans
 profession, âgée de vingt ans, mariés et
 habitants de cette commune.
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Jean Peulier sieur de
 long, âgé de cinquante un ans, Second témoin,
 François Falloux menuisier, âgé de cinquante
 six ans, habitants de cette commune, lesquels
 ont déclaré ne savoir signer après lecture.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite
 par le père de l'enfant, qui a signé.
 Constaté suivant la loi, par moi Jean Léopold
 Bellouard, Maire de St. André de Cubzac, faisant
 les fonctions d'officier public de l'Etat civil
 Prince
 J. Bellouard

N^o 51.
du 23 juillet 1861
Dominge Louise
Egraud

Du vingt deux Juillet mil huit cent soixante un, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Dominge Louise Egraud, née hier à midi, dans le bourg de Jean Charles Egraud tonnelier âgé de vingt quatre ans, ex de l'anne Chica son profession, âgé de dix neuf ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, François Lachatre propriétaire, âgé de quarant huit ans, second témoin, Noman Gabard serrurier, âgé de quarant cinq ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant et ont signé après lecture. Constate suivant la loi, par moi Jean Leopold Belloward maire de St. André de Cubzac, faisons les fonctions d'officier public de l'état civil.

Charles Egraud G. Gabard J. Belloward

N^o 52
du 28 juillet 1861
Marie Radard

Du vingt huit Juillet mil huit cent soixante un, à trois heures du soir.
Acte de naissance de Marie Radard, née ce jour à une heure du matin, à Lagrave, dans cette commune, fille légitime de Guillaume Radard cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Marie Pégat cultivatrice, âgée de trente quatre ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jacques Appert cultivateur, âgé de cinquante ans, second témoin, Fort Rejolle cultivateur, âgé de quarant six ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Constate suivant la loi, par moi Jean Leopold Belloward, maire de St. André de Cubzac, faisons les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Belloward

N^o 53
du 1^{er} aout 1861
Marie Frouin

Du premier aout mil huit cent soixante un, à six heures du soir.
Acte de naissance de Marie Frouin, née hier à une heure du matin, à Riden, dans cette commune, fille légitime de François Frouin propriétaire, âgé de trente un an, et de Bernadette Fargeteau, sans profession, âgée de trente deux ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Jollain cultivateur, âgé de cinquante cinq ans, second témoin, Mathie Faurie cultivateur, âgé de trente quatre ans, habitants de cette commune, lesquels ont déclaré ne savoir signer après lecture.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé.
Constate suivant la loi, par moi Jean Leopold Belloward, maire de St. André de Cubzac, faisons les fonctions d'officier public de l'état civil.

Frouin J. Belloward

N^o 54
du 2 aout 1861
Francois Georges
Folloux

Du deux aout mil huit cent soixante un, à huit heures du matin.
Acte de naissance de Francoi Folloux, née hier à onze heures du matin, dans le bourg de Jean Folloux menuisier, âgé de vingt quatre ans, et de Elisabeth Noctau, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, François Lachatre propriétaire, âgé de quarant huit ans, second témoin, Noman Gabard serrurier, âgé de quarant cinq ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.
Constate suivant la loi, par moi Jean Leopold Belloward, maire de St. André de Cubzac, faisons les fonctions d'officier public de l'état civil.

Folloux Jean G. Gabard J. Belloward

Seu note en date du trois de l'acte de naissance de Marie Radard, née ce jour à une heure du matin, à Lagrave, dans cette commune. Marie Radard est la fille légitime de Guillaume Radard cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Marie Pégat cultivatrice, âgée de trente quatre ans, mariés et habitants de cette commune. Les témoins sont: Jacques Appert cultivateur, âgé de cinquante ans, Fort Rejolle cultivateur, âgé de quarant six ans, habitants de cette commune.

N^o 56
du 6 aout 1861
Jean Cabutcau

Du six aout mil huit cent soixante un, à
dix heures du matin
Acte de naissance de Jean Cabutcau, né hier
à sept heures du soir, dans le bourg, fils légitime
de Etienne Edmond Cabutcau, l'horloger, âgé
de quarante deux ans, et de Jeanne Anne
Saindreau, sans profession, âgée de trente trois
ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Clautre Sabotier, âgé de
quarante un ans, second témoin, Julien Castlaud
marchand, âgé de trente six ans, habitants de
cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, par moi Jean Lejupé
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Par signature et lecture de
quatre fois par le notaire
et par les témoins, présents
à l'acte de naissance, et
les registres de naissance
et par moi, notaire et officier
public de l'Etat civil, et
par moi, Jean Cabutcau
et par moi, Jean Sabotier
et par moi, Julien Castlaud
et par moi, Jean Lejupé
Bellouard, maire de St. André
de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public
de l'Etat civil, et par moi,
Jean Cabutcau, père de
l'enfant, et par moi, Jean
Lejupé Bellouard, maire
de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat
civil.

J. Cabutcau
J. Clautre Sabotier
J. Castlaud
J. Lejupé Bellouard

N^o 57
du 7 aout 1861
Pierre Sabourin

Du sept aout mil huit cent soixante un, à
sept heures du matin
Acte de naissance de Pierre Sabourin, né
hier à sept heures du soir, à la Gate, dans cette
commune, fils légitime de Pierre Sabourin
cultivateur, âgé de vingt six ans, et de
Anne Devien, sans profession, âgée de vingt cinq
ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, M. G. Guilhem charpentier, âgé
de quarante neuf ans, second témoin,
Jean Montangeon tonnelier, âgé de trente
neuf ans, habitants de cette commune, et ont
signé après lecture
sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, par moi Jean Lejupé
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Par signature et lecture de
quatre fois par le notaire
et par les témoins, présents
à l'acte de naissance, et
les registres de naissance
et par moi, notaire et officier
public de l'Etat civil, et
par moi, Pierre Sabourin
et par moi, M. G. Guilhem
et par moi, Jean Montangeon
et par moi, Jean Lejupé
Bellouard, maire de St. André
de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public
de l'Etat civil, et par moi,
Pierre Sabourin, père de
l'enfant, et par moi, Jean
Lejupé Bellouard, maire
de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat
civil.

M. G. Guilhem
Jean Montangeon
J. Lejupé Bellouard

N^o 57
du 12 aout 1861
Etienne Viaud

Du douze aout mil huit cent
soixante un, à quatre heures du soir
Acte de naissance d'Etienne Viaud, né hier
à dix heures du soir, dans le bourg, fils
légitime d'Etienne Viaud, plâtrier de ce métier,
âgé de quarante ans, et de Marie
Guinaudie sans profession, âgée de trente
sept ans, mariés et habitants de cette
commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Clautre Sabotier,
âgé de quarante un ans, second témoin,
Etienne Guinaudie arboriste, âgé de trente
cinq ans, habitants de cette commune, et
ont signé après lecture
sur la réquisition et présentation à nous
faite par le père de l'enfant, qui a déclaré
ne savoir signer.
constatée suivant la loi, par moi Jean Lejupé
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Par signature et lecture de
quatre fois par le notaire
et par les témoins, présents
à l'acte de naissance, et
les registres de naissance
et par moi, notaire et officier
public de l'Etat civil, et
par moi, Etienne Viaud
et par moi, Jean Clautre
Sabotier et par moi, Etienne
Guinaudie et par moi, Jean
Lejupé Bellouard, maire de
St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public
de l'Etat civil, et par moi,
Etienne Viaud, père de
l'enfant, et par moi, Jean
Lejupé Bellouard, maire
de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat
civil.

J. Clautre Sabotier
Etienne Guinaudie
J. Lejupé Bellouard

N^o 58
du 16 aout 1861
Cathomm
Humbert

Du seize aout mil huit cent soixante un,
à dix heures du matin
Acte de naissance de Cathomm Humbert né le
quatorze de ce mois à six heures du soir, fille
légitime de Louis Humbert grand amir, âgé de
quarante deux ans, et de Marie Madeleine, sage
femme, âgée de quarante un ans, mariés et habi-
tants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Hieros Joseph grand amir, âgé de
quarante sept ans, second témoin, Jacques Ober-
gend amir, âgé de quarante un ans, habitants
de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, par moi Jean Lejupé
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil

Par signature et lecture de
quatre fois par le notaire
et par les témoins, présents
à l'acte de naissance, et
les registres de naissance
et par moi, notaire et officier
public de l'Etat civil, et
par moi, Cathomm
Humbert et par moi, Hieros
Joseph et par moi, Jacques
Obergend et par moi, Jean
Lejupé Bellouard, maire de
St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public
de l'Etat civil, et par moi,
Cathomm Humbert, mère
de l'enfant, et par moi, Jean
Lejupé Bellouard, maire
de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat
civil.

Hieros Joseph
Jacques Obergend
J. Lejupé Bellouard

N^o 59
du 28 août 1861
Cathérine
Belgard
Jean Cornu

Du vingt un août mil huit cent soixante un,
à cinq heures du soir,
Acte de naissance de Jean Cornu, né hier
à sept heures du soir, à Froulouveau, dans
cette commune, fils légitime de Jean Cornu
maçon, âgé de trent trois ans, et de Thérèse
Mellard, sans profession, âgée de trente deux
ans, mariés et habitant de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Raymond Gerbier, propriétaire
âgé de cinquante ans, second témoin
François Bachelard propriétaire, âgé de
quarante huit ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, pour moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Cornu Jean
Gerbier R.
Bachelard F.

N^o 60
du 29 août 1861
Jean Bernard
Ernest
Caubit

Du vingt quatre août mil huit cent soixante
un, à cinq heures du soir.
Acte de naissance de Jean Bernard Ernest Caubit
né ce jour à neuf heures du matin, dans le
bourg, fils légitime de Pierre Caubit instituteur
âgé de vingt neuf ans, et de Jeanne Soudine
Bouilly, sans profession, âgée de vingt sept
ans, mariés et habitant de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Gabriel Gontier sabotier âgé
de cinquante dix ans, second témoin, Gabriel
Gontier fils sabotier, âgé de vingt quatre ans,
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, pour moi Jean Léopold
Bellouard Maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil
Gontier G.
Caubit J.

N^o 61
du 7 septembre 1861
Marie Charlotte
Elisabeth Cijot

Du sept septembre mil huit cent
soixante un, à midi.
Acte de naissance de Marie Charlotte
Elisabeth Cijot, née ce jour à trois heures
du matin, à Cabarioux, dans cette commune
fille légitime de Bernard Pascal Cijot
propriétaire, âgé de trente huit ans, et de
Elisabeth Chateau, sans profession, âgée de
trente ans, mariés et habitant de cette
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Jean Baptiste Calleeu,
médecin, âgé de quarante ans, second témoin,
Jean Ernest Gasléveu pharmacien, âgé de
vingt neuf ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, pour moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.
Cijot E.
Galland L.
Bellouard J.

N^o 62
du 13 septembre 1861
Etienne
Peyroulet

Du treize septembre mil huit cent soixante
un, à midi.
Acte de naissance d'Etienne Peyroulet, né ce
jour à quatre heures du matin, dans cette
commune, fils légitime de Jean Peyroulet
cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de
Jeanne Charriole, sans profession, âgée de vingt
ans, mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Etienne Charriole cultivateur
âgé de cinquante quatre ans, second témoin,
Germain Gabard fermier, âgé de quarante
cinq ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
constatée suivant la loi, pour moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.
Peyroulet E.
Charriole J.
Bellouard J.

77^e 63
du 27^e 1861
Etienne
Fagard

Du vingt sept septembre mil huit cent
soixante un, à une heure du soir.
Acte de naissance d'Etienne Fagard, né
le vingt cinq de ce mois, à Jugeau, dans cette
commune, à sept heures du soir, fils légitime de
Jean Fagard cultivateur, âgé de trente huit
ans, et de Jeanne Grelot, sans profession, âgée
de trente quatre ans, mariés et habitants
de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Jean Mellès cultivateur
âgé de cinquante deux ans, second témoin,
Jean Bouillon cultivateur, âgé de quarante
trois ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
signer, après lecture.
Constaté suivant l'avis, par moi Jean Lepeletier
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bellouard

77^e 64
du 5^e 1861
Jeanne
Valleau

Du cinq Octobre mil huit cent soixante un,
à trois heures du soir.
Acte de naissance de Jeanne Valleau, née
ce jour à dix heures du matin, à Cabariacut,
dans cette commune, fille légitime de François
Valleau cultivateur, âgé de vingt deux ans,
et de Anne Raboulet sans profession, âgée
de vingt deux ans, mariés et habitants de
cette commune. — Le sexe de l'enfant a
été reconnu être ~~un~~ féminin.
Premier témoin, Etienne Giraud cultivateur,
âgé de quarante cinq ans, second témoin,
Jean Delanne cultivateur, âgé de quarante
trois ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
signer.
Constaté suivant l'avis, par moi Jean Lepeletier
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil
après avoir un mot rajouté

J. Bellouard

77^e 65
du 8^e 1861
Simon
Prince

Du sept Octobre mil huit cent soixante
un, à cinq heures du soir.
Acte de naissance de Simon Prince, né hier
au Casta dans cette commune, à onze heures du
matin, fils légitime de François Prince fermier
âgé de vingt quatre ans, et de Marguerite
Pelgère, sans profession, âgée de vingt trois ans,
mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Pierre Guenaudie Propriétaire
âgé de quarante sept ans, second témoin, Gabriel
Margiteau carrier, âgé de trente sept ans,
habitants de cette commune, et ont déclaré ne
savoir signer après lecture.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et a signé.
Constaté suivant l'avis, par moi Jean Lepeletier
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Prince François
J. Bellouard

77^e 66
du 9^e 1861
Catherine
Petrouilleau

Du neuf Octobre mil huit cent soixante un, à
sept heures du matin.
Acte de naissance de Catherine Petrouilleau,
née hier à trois heures du matin, au Casta, dans
cette commune, fille légitime de Pierre Petrouilleau
carrier, âgé de trente ans, et de Jeanne Landreau
sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et
habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Arnaud Bourgnac, propriétaire
âgé de soixante huit ans, second témoin, François
Bertheau propriétaire, âgé de quarante six ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, et ont déclaré ne savoir
signer après lecture.
Constaté suivant l'avis, par moi Jean Lepeletier
Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Bellouard

no 69
du 10 8^{bre} 1861
Amais Marg^{te}
Foucaudet

Du dix Octobre mil huit cent soixante un, à cinq heures du matin.
Acte de naissance de Amais Marguerite Foucaudet.
née ce jour à cinq heures du matin, dans le
bourg fille légitime de François Foucaudet
fabrilien, âgé de trente six ans, et de
Elvire d'André, sans profession, âgée de
vingt deux ans, mariés et habitants de cette
commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu
être féminin.
Premier témoin Gabriel Gontier labouier, âgé
de cinquante six ans, second témoin, François
Lachatre propriétaire, âgé de quarante huit
ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Contraté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.
Gontier Gontier & Bellouard
Lachatre

no 68
du 29 8^{bre} 1861
Jean Cartier

Du vingt neuf Octobre mil huit cent
soixante un, à une heure du soir.
Acte de naissance de Jean Cartier né hier
à huit heures du soir, à Lagrave, dans cette
commune, fils légitime de Jean Cartier
tonnelier, âgé de vingt trois ans, et de Anne
Appert, sans profession, âgée de dix neuf
ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Guillaume Lafont culti-
vateur, âgé de quarante cinq ans, second
témoin François Maigneau, cultivateur
âgé de quarante six ans, habitants de
cette commune et ont déclaré ne savoir signer.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Contraté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil
Jean Cartier

Bellouard

no 69
du 31 8^{bre} 1861
Maccaire

Du trente un Octobre mil huit cent
soixante un, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Félix Maccaire né hier
à trois heures du matin, dans le bourg, fils
légitime de Joseph Maccaire menuisier, âgé
de vingt quatre ans, et de Marguerite Rey
sans profession, âgée de vingt quatre ans,
mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Guillaume Vigi serneur de la commune,
âgé de quarante ans, second témoin, Guyon
Arnaud tonnelier, âgé de vingt six ans,
habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Contraté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Maccaire Joseph & Bellouard
Vigi

no 70
du 4 9^{bre} 1861
Marcel Louis
Fabre

Du quatre Novembre mil huit cent soixante
un, à dix heures du matin.
Acte de naissance de Marcel Louis Fabre,
né hier à deux heures du matin, dans le bourg,
fils légitime de Joseph François Louis Fabre,
rentier, âgé de cinquante deux ans, et de
Bazilide Léontine Chieroy, sans profession,
âgée de soix ans, mariés et habitants de
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, François Allgand rentier,
âgé de soixante six sept ans, second témoin,
François Lachatre propriétaire, âgé de
quarante huit ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Contraté suivant la loi, par moi Jean Léopold
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Bellouard
Fabre Louis Fabre
Bellouard

Par leur acte de mariage
en date du 21 Aout 1863, les
dits Fabre et Léontine
Chieroy ont légitimé
Louis Fabre enaistré
ce contrat.

N^o 71
Joseph
Belleville
du 9^e 1861

Du neuf novembre mil huit cent soixante un,
à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Joseph Belleville, né ce
jour à huit heures du matin, à Paray, dans
cette commune, fils légitime de Jean Joseph
Belleville propriétaire, âgé de trente deux ans,
et de Marie Chardavain, sans profession,
âgée de vingt sept ans, mariés et habitants
de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Guillaume Henry Deluze
propriétaire, âgé de cinquante quatre ans,
second témoin, Gabriel Pontier Sédotier, âgé
de vingt quatre ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
constatée sur nous la loi, par moi Jean Esprit
Bellouard, maire de St André de Coutjar, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil de

Belleville père
Deluze
Bellouard

N^o 72
du 10^e 1861
Christophe
Galineau

Du onze novembre mil huit cent soixante
un, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Christophe Galineau,
né ce jour à sept heures du matin, au lieu
de Brechville, dans cette commune, fils
légitime d'Edmond Galineau, cultivateur
âgé de vingt huit ans, et de Jeanne
Mallouf, sans profession, âgée de vingt
deux ans, mariés et habitants de cette
commune. Le sexe de l'enfant a été
reconnu être masculin.

Premier témoin, Jean Lajoux, cultivateur,
âgé de cinquante trois ans, second témoin
Jean Edouard cultivateur, âgé de quarante
ans, habitants de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous
faite par le père de l'enfant, et ont déclaré
ne savoir signer après lecture.
Constatée sur nous la loi, par moi Jean
Esprit Bellouard, maire de St André de Coutjar,
faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil.

Bellouard

N^o 73
du 11^e 1861
Jeanne Lafont

Du onze novembre mil huit cent
soixante un, à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Jeanne Lafont, née ce
jour à onze heures du matin, à Brechville,
dans cette commune, fille légitime de Jean
Lafont, tonnelier, âgé de vingt quatre ans,
et de Marie Bellu, sans profession, âgée de
vingt quatre ans, mariés et habitants de cette
commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu
être féminin.

Premier témoin, Jean Labaune tonnelier, âgé de
cinquante deux ans, second témoin, Etienne
Labusteau tonnelier, âgé de cinquante ans,
habitants de cette commune, et ont déclaré ne
savoir signer après lecture.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et a signé
Constatée sur nous la loi, par moi Jean Esprit
Bellouard, maire de St André de Coutjar, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil de

Lafont Jean Père
Bellouard

N^o 74
du 15^e 1861
Jean Biais

Du quinze novembre mil huit cent soixante
un, à midi.
Acte de naissance de Jean Biais, né ce
jour à quatre heures du matin, à la Toc
dans cette commune, fils légitime de Jean
Biais cultivateur, âgé de trente un ans,
et d'Anne Guillemin, âgée de vingt cinq
ans, sans profession, mariés et habitants
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Elie Signoret cultivateur,
âgé de quarante huit ans, second témoin,
Jean Lajoux, âgé de trente ans, habitants de cette
commune. Sur la réquisition et présentation à
nous faite par le père de l'enfant, et ont déclaré
ne savoir signer après lecture.

Constatée sur nous la loi, par moi Jean Esprit
Bellouard, maire de St André de Coutjar, faisant
les fonctions d'officier public de l'état civil de

Bellouard

N^o 75
 Du 15^e 9^e 1801
 Jean Ristodeau

Die quinze novembre mil huit cent soixante un, à trois heures du soir
 Acte de naissance de Jean Ristodeau né hier à onze heures du soir, à la Grande Lande, d'un père commun fil légitime de Jean Ristodeau cultivateur, âgé de quarante huit ans, et de Marguerite Lejeune, sans profession, âgée de quarante un ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Raymond Bouchon, cultivateur, âgé de quarante ans, second témoin, Pierre Fougues cultivateur, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et nous déclaré ne savoir signer après lecture.

Contaté surant la loi, par moi Jean Lippard Bellouard, maire de St André de Cubzac faisant les fonctions d'officier public de ce Canton.

L. Bellouard

N^o 76
 Du 21 9^e 1801
 Catherine Bernateau

Die vingt un novembre mil huit cent soixante un, à neuf heures du matin
 Acte de naissance de Catherine Bernateau née hier à sept heures du soir, à Cabariac, d'un père commun, fille légitime de Jean Bernateau cultivateur, âgé de vingt deux ans, et de Marie Debort sans profession, âgée de dix huit ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Pierre Bérard cultivateur, âgé de quarante cinq ans, second témoin, Pierre Mourgneau cultivateur, âgé de quarante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et nous déclaré ne savoir signer après lecture.

Contaté surant la loi, par moi Jean Lippard Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de ce Canton.

L. Bellouard

N^o 77
 Du 2^e 12^e 1801
 Pierre Collier

Die deux décembre mil huit cent soixante un, à dix heures du matin
 Acte de naissance de Pierre Collier, né ce jour à quatre heures du matin, au Gaspincau, d'un père commun fil légitime de Raymond Collier cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Marguerite Grand, sans profession, âgée de dix huit ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin, Pierre Grand cultivateur, âgé de quarante quatre ans, second témoin, Pierre Merlet cultivateur, âgé de cinquante un ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et nous déclaré ne savoir signer après lecture.

Contaté surant la loi, par moi Jean Lippard Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de ce Canton.

L. Bellouard

N^o 78
 Du 2^e 12^e 1801
 Marie Viaud

Die deux décembre mil huit cent soixante un, à onze heures du matin
 Acte de naissance de Marie Viaud, née ce jour à neuf heures du soir, à Cabariac, d'un père commun, fille naturelle de Jean Viaud sans profession, âgée de dix huit ans, et de son père inconnu.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin, Gabriel Guisier, salinier, âgé de vingt quatre ans, second témoin, Jean Rogues, allant farlentier, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, et nous déclaré ne savoir signer après lecture.

Contaté surant la loi, par moi Jean Lippard Bellouard, maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de ce Canton.

L. Bellouard

77^o 79
du 7^o X^o 1861
Jean Gossard

Du sept décembre mil huit cent soixante un
à neuf heures du matin
Acte de naissance de Jean Gossard, né le cinq
de ce mois, à une heure du soir, sans Fourboisdeau
en cette commune, fils légitime de Jean Gossard
Sabotier, âgé de trente six ans, et de Marie
Jeanne Nam profession, âgée de trente six
ans, mariés et habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Gabriel Gossard Sabotier, âgé de
cinquante six ans, second témoin, Roy, bon
Gerbier propriétaire, âgé de cinquante ans, habi-
tants de cette commune, sur la requête et pré-
sentation à nous faite par le père de l'enfant,
et ont signé après lecture.
Constaterai sous la loi, par moi Jean Leprêtre
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard
Gerbier

77^o 80
du 9^o X^o 1861
Pierre Grolier

Du neuf décembre mil huit cent soixante
un, à quatre heures du soir
Acte de naissance de Pierre Grolier, né hier
à onze heures du soir, dans le bourg, fils légitime
de Louis Grolier charcutier, âgé de trente
sept ans, et de Catherine Rolland, sans
profession, âgée de trente six ans, mariés et
habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin, Léon Crembert charcutier,
âgé de trente huit ans, second témoin, Alexis
Grolier charcutier, âgé de quarante ans,
habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Constaterai sous la loi, par moi Jean Leprêtre
Bellouard, maire de St. André de Cubzac,
faisant les fonctions d'officier public de
l'Etat civil.

J. Bellouard

77^o 81
du 10^o X^o 1861
Marie
Domicile

Du dix décembre mil huit cent
soixante un, à une heure du soir
Acte de naissance de Marie Domicile, née
hier à neuf heures du soir, à la Grosse, sans
cette commune, fille légitime de Jean Domicile
cultivateur, âgé de quarante ans, et de
Catherine Debout, sans profession, âgée de
trente huit ans, mariés et habitants de cette
commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu
être féminin.
Premier témoin, Charles Pansin, cultivateur
âgé de quarante huit ans, second témoin,
Célasseau cultivateur, âgé de quarante ans,
habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Constaterai sous la loi, par moi Jean Leprêtre
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bellouard

77^o 82
du 10^o X^o 1861
Marie Roy

Du dix décembre mil huit cent soixante un,
à trois heures du soir
Acte de naissance de Marie Roy, née le huit
de ce mois, à trois heures du soir, dans le bourg,
fille légitime de Pierre Roy boucher, âgé de
trente quatre ans, et de Marie Gilson, sans
profession, âgée de vingt six ans, mariés et
habitants de cette commune.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin, Louis Gilson boucher, âgé de
cinquante six ans, second témoin, Noël Roy
Lampre fublantier, âgé de cinquante ans,
habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture
Constaterai sous la loi, par moi Jean Leprêtre
Bellouard, maire de St. André de Cubzac, faisant
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Lampre Roy jeune
J. Bellouard

N. 83
 du 20 Dec 1761
 de Jean Guiffan

Du vingt décembre mil huit cent soixante un, à midi.
 Acte de naissance de Jean Guiffan, né ce jour, à deux heures du matin, à Rellin, dans cette commune, fils légitime de Jean Guiffan cultivateur, âgé de vingt quatre ans, et de Marguerite Savineau, son épouse, âgée de vingt quatre ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, François Fage cultivateur, âgé de trente trois ans, second témoin, Jean Vellain cultivateur, âgé de cinquante ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, avons déclaré ne savoir signer après lecture.

Composé suivant cela, par moi Jean Lejeune Bellouard maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de St. André de Cubzac.

Le Bellouard

Reconnaissance d'un enfant faite par la mère après l'acte de Naissance

L'an mil huit cent soixante un, le vingt un Décembre à dix heures du matin, J'assistons nous Jean Lejeune Bellouard, maire et officier de l'Etat civil de la commune de St. André de Cubzac, est comparu; Jellarie Estève, âgée de vingt un ans, son profession, domiciliée dans cette commune, laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe féminin qui nous a été présenté le sept Février mil huit cent soixante, et que nous avons inscrit sur les Registres de l'Etat civil de cette commune, sous les noms de Jeanne Estève; la dite déclaration faite en présence de Pierre Lavanneau cultivateur, âgé de quarante neuf ans, et de Valentin Bouvillas cultivateur, âgé de cinquante quatre ans, les ont la déclarante et les témoins dit ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte.

Le Bellouard

Reconnaissance d'un enfant faite par la Mère après l'acte de Naissance

L'an mil huit cent soixante six, le vingt décembre, à deux heures du soir. J'assistons nous Jean Lejeune Bellouard, maire et officier de l'Etat civil.

Est comparu, Marguerite Bataud, âgée de seize ans, son profession, domiciliée à St. André de Cubzac, laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe masculin qui nous a été présenté le dix huit Janvier mil huit cent soixante, et que nous avons inscrit sur les registres de l'Etat civil, sous les noms de Jean Bataud; la dite déclaration faite en présence de Pierre Bonnefoix journalier, âgé de cinquante six ans, et de Pierre Largeteau journalier, âgé de cinquante sept ans, les ont la déclarante et les témoins dit ne savoir signer après lecture.

Le Bellouard

habitants de cette commune

Reconnaissance d'un enfant faite par la Mère après l'acte de Naissance

L'an mil huit cent soixante un, le vingt un Décembre, à deux heures du soir. J'assistons nous Jean Lejeune Bellouard, maire et officier de l'Etat civil de la commune de St. André de Cubzac, est comparu; Marguerite Denis, âgée de trente trois ans, son profession, domiciliée dans cette commune, laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe masculin, qui nous a été présenté le vingt quatre avril mil huit cent soixante, et que nous avons inscrit sur les Registres de l'Etat civil de cette commune, sous les noms de Jean Denis, la dite déclaration faite en présence de Raymond Gerbier journalier, âgé de cinquante ans, et de Gabriel Goussier, âgé de cinquante six ans, habitants de cette commune, et ont signé, à l'exception de la déclarante qui a dit ne savoir signer, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte.

Le Bellouard

Gerbier

Reconnaissance le an mil huit cent soixante un, le vingt trois d'embre, à deux heures du matin, devant nous Jean Louis Bellouard, Maire de St. André de Cabzac, et comparant, Marie Estève, âgée de trente ans, sans profession, domiciliée à St. André de Cabzac, commune de Cabzac, laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant mâle, qui nous a été présenté le dix huit mil huit cent soixante un, et que nous avons inscrit sur les registres de St. André de Cabzac, sous les noms de Joseph Estève; la dite déclaration faite en présence de François Sacherre Propriétaire âgé de quarante huit ans, et de Gabriel Gontier âgé de vingt quatre ans, habitants de cette commune, et sous signé, à l'acceptation de la déclarante qui a dit ne savoir la faire, après qu'il leur a été fait lecture du présent acte.

J. Bellouard
F. Sacherre
G. Gontier

Reconnaissance le an mil huit cent soixante un, le vingt trois d'embre, à deux heures du soir, devant nous Jean Louis Bellouard, Maire de St. André de Cabzac, et comparant, la nommée Marguerite Mérie, âgée de trente sept ans, sans profession, domiciliée à St. André de Cabzac, laquelle nous a dit que le seize Mars mil huit cent cinquante, elle s'est accouchée d'un enfant de sexe féminin, qui fut transporté et déposé au tour de l'hospice de la ville de Bordeaux, dans le nuit du sus dit seize Mars; qu'il avoit les marques suivantes: un billet portant que cette enfant n'a pas été baptisée, et un morceau de mousseline lamé fond bleu à dessein blancs, verts, jaunes et rouges.

vêtues; deux bonnets, l'un de basin, l'autre de coton blanc bruché, chemise de toile, brassiers de grosse toile, manvais piqué de coton blanc rayé bleu, manchons de coton fond rouge, ainsi que le porte le procès verbal d'expulsion sous la date du dix sept Mars mil huit cent cinquante, et signé, Col. Du Mas de la Fungère, chef de service. Tous Extraits conformes au chef de Bureau, signé, Chauvet.

La comparante a déclaré qu'elle se reconnaît être la mère de cet enfant, à laquelle elle a dit vouloir donner les noms de Edmée Mérie, et a demandé acte de sa reconnaissance. Ces déclarations ont été faites en présence des Sieurs Raymond Gontier Propriétaire, âgé de cinquante ans, et François Sacherre Propriétaire, âgé de quarante huit ans, habitants de cette commune, et nous en avons dressé le présent acte, dont nous avons fait lecture à la comparante et aux témoins, et que nous avons signé avec eux, et sur la comparante qui a déclaré ne savoir la faire.

approuvé trois mots royal.

F. Sacherre *G. Gontier* *J. Bellouard*

Le présent Registre contenant quatre vingt trois Actes de Naissance, et cinq Actes de Reconnaissance, a été clos et arrêté par nous Maire de la commune de St. André de Cabzac, le trente un Décembre mil huit cent soixante un, au soir.

J. Bellouard

Table des actes de Naissances

Noms et prénoms des nouveaux nés	date des actes
Audouin Jeanne	9 Février 1861
Allant Jean	13 idem
Ayot Marie Charlotte P.	7 Mars
Berniard Gabriel	12 Janvier
Briev Elié	29 id.
Bourveau Antoine	12 Février
Boulay Pierre Ferdinand	27 idem
Bernateau Françoise	6 Mars
Bourveau Jean	30 avril
Boyer Pierre	1 ^{er} mai
Bergeon Jean	5 id.
Bourveau Antoine	11 id.
Bernier Oscar Pierre	20 id.
Bouchon Louis martin	31 id.
Badard Marie	28 Juillet
Belleville Joseph	9 9 ^h
Briev Jean	15 id.
Pistoleau Jean	15 id.
Bernateau Casimir C.	21 id.
Bangina Magdeleine	11 Février
Charavaux Paul	18 Mars
Couture Pierre Bernard	23 id.

Corneu Jean	21 avril
Caubert Jean B nd Ernest	24 idem
Cartier Jean	29 Mars
Collerie Pierre D.	2 id.
Dupuy J. B nd Armand	22 Janvier
Desbordes Jeanne	7 mai
Durand Jean Joseph Pierre	17 Juin
Denichaud Marie	10 id.
Eyraud Dominique Louis J.	22 Juillet
Furet Marie	3 Janvier
Frovin Marie	1 ^{er} avril
Faloux François Georges	2 id.
Fourcadet Marg ^{te} Anais	10 Octobre
Fabre Marcel Louis G.	4 9 ^h
Grolier Jeanne	27 Mars
Guiffard Jean Claude	18 mai
Gachet Jean	24 Juin
Galineau Christophe	11 9 ^h
Gassies Jean	7 id.
Grolier Pierre	9 id.
Gouffran Jean	20 id.
Humbert Casimir	15 avril
Jeanly Jean B nd Marcel J.	21 Février
Loquay Marie Françoise	20 Janvier
Lafargue Jeanne	22 idem

Lagarde Jeanne	2 Février
Lafont Jeanne	20 Mars
Lafond Jeanne	21 idem
Lafaye Claude	2 avril
Laforgue Jean	5 idem
Lagarde Etienne	27 7 ^{bre}
Lafont Jeanne	11 9 ^{bre}
M	
Mirou Jeanne Marguerite	8 Février
Moure Jean Baptiste	14 Mars
Marchais Anne	20 id
Moudeux Chiodore Louis	1 ^{er} avril
Merlet Jeanne	16 Mai
Mocaine Felix	31 Octob ^{re}
Olivier Jean	12 Février
P.	
Petit Marguerite	8 Février
Prince Marie	14 idem
Pauton Antoine	27 Juin
Prince Pierre	13 Juillet
Peyroulet Etienne	13 7 ^{bre}
Prince Simon	7 8 ^{bre}
Panouilleau Catherine	9 idem
R.	
Rigole Marie	14 Février
Rigole Marie	29 Juin
Rooy Marie	10 2 ^{bre}

26^e 40^e feuilles
Rapports

S.	
Servin Etienne	28 Mars
Salle Jeanne	17 Juin
Soulas Jean	22 id
Sabourin Pierre	7 Mars
C.	
Créha Marie Pauline	9 Juin
Labuteau Jean	6 Mars
V.	
Vigé Jean	19 Janvier
Viaud Pierre	19 idem
Viguié Jeanne	15 Février
Viaud Etienne	12 Mars
Valleau Jeanne	9 8 ^{bre}
Viaud Marie	2 2 ^{bre}
actes de reconnaissance	
Bataud Jean	20 2 ^{bre}
Estève Jeanne	21 idem
Doris Jean	21 idem
Estève Joseph	23 id
Méric Jeanne	23 id

Clus et arrêté la présente Table conforme aux actes de naissance, par nous Maire de St André de Cubzac, soussigné,
Le Maire
L. Bellouard